

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

| De CAHORS à LIBOS | | | | De LIBOS à CAHORS | | | | De CAHORS à MONTAUBAN | | | | De MONTAUBAN à CAHORS | | | | De CAHORS à CAPDENAC | | | | De CAPDENAC à CAHORS | | | | |
|-------------------|--------------------|--------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------|-------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | |
| CAHORS. — D. | 6 ^h 25 | 12 ^h 47 | 5 ^h 45 | PARIS. — D. | 2 ^h 30 | 9 ^h 30 | 7 ^h 30 | CAHORS. — D. | 4 ^h 42 | 11 ^h 12 | 5 ^h 25 | TOULOUSE. D. | 5 ^h 20 | 10 ^h 35 | 3 ^h 40 | CAHORS. — D. | 7 ^h 40 | 11 ^h 30 | 5 ^h 10 | CAPDENAC. D. | 7 ^h 45 | 11 ^h 30 | 5 ^h 10 | |
| Mercat. | 6 ^h 41 | 1 ^h 14 | 6 ^h 19 | Expres. | 8 ^h 30 | 5 ^h 45 | 3 ^h 15 | Sept.-Pont. | 4 ^h 53 | 11 ^h 21 | 5 ^h 37 | BORDEAUX. D. | 5 ^h 11 | 11 ^h 21 | 9 ^h 30 | Cabesut, hallo | 7 ^h 48 | 11 ^h 40 | 5 ^h 18 | Lamadelaide. | 7 ^h 56 | 11 ^h 44 | 5 ^h 10 | |
| Paracat. | 7 ^h 3 | 1 ^h 25 | 6 ^h 28 | BORDEAUX. D. | 5 ^h 45 | 3 ^h 15 | M-Libos. — D. | 8 ^h 40 | 5 ^h 20 | 11 ^h 39 | 6 ^h 11 | Montauban D. | 7 ^h 25 | 10 ^h 35 | 4 ^h 40 | Arcambal. | 8 ^h 11 | 12 ^h 15 | 5 ^h 28 | Toirac. | 8 ^h 10 | 12 ^h 8 | 5 ^h 24 | |
| Luzoch. | 7 ^h 18 | 1 ^h 47 | 6 ^h 44 | M-Libos. — D. | 8 ^h 40 | 3 ^h 15 | 8 ^h 55 | Fumel. | 8 ^h 45 | 5 ^h 45 | 12 ^h 6 | 6 ^h 42 | Founeuve. | 7 ^h 40 | 10 ^h 49 | 4 ^h 54 | Vers. | 8 ^h 11 | 12 ^h 15 | 5 ^h 38 | Montbrun, hal. | 8 ^h 20 | 12 ^h 29 | 5 ^h 43 |
| Castelfranc. | 7 ^h 31 | 1 ^h 59 | 6 ^h 58 | Fumel. | 8 ^h 45 | 3 ^h 15 | 9 ^h 3 | Solignac-Touzac | 9 ^h 1 | 6 ^h 5 | 12 ^h 26 | 7 ^h 8 | Founeuve. | 7 ^h 51 | 10 ^h 58 | 5 ^h 3 | Saint-Géry. | 8 ^h 18 | 12 ^h 18 | 5 ^h 44 | Cajarc. | 8 ^h 31 | 12 ^h 42 | 5 ^h 53 |
| Puy-l'Évêque. | 7 ^h 31 | 1 ^h 59 | 6 ^h 58 | Duravel. | 9 ^h 10 | 3 ^h 28 | 9 ^h 23 | Duravel. | 9 ^h 10 | 6 ^h 13 | 12 ^h 26 | 7 ^h 8 | Albias. | 8 ^h 3 | 11 ^h 7 | 5 ^h 12 | Conduché. | 8 ^h 34 | 12 ^h 55 | 6 ^h 3 | Calvignac, hal. | 8 ^h 45 | 1 ^h 5 | 6 ^h 9 |
| Duravel. | 7 ^h 43 | 2 ^h 8 | 7 ^h 8 | Puy-l'Évêque. | 9 ^h 19 | 3 ^h 48 | 9 ^h 36 | Puy-l'Évêque. | 9 ^h 19 | 6 ^h 13 | 12 ^h 34 | 7 ^h 8 | Réalville. | 8 ^h 3 | 11 ^h 7 | 5 ^h 12 | St-Cirg, halte. | 8 ^h 42 | 1 ^h 13 | 6 ^h 6 | St-Martin-Lab. | 8 ^h 54 | 1 ^h 16 | 6 ^h 18 |
| Solignac-Touzac | 8 ^h 6 | 2 ^h 29 | 7 ^h 32 | Gastelfranc. | 9 ^h 34 | 4 ^h 5 | 9 ^h 52 | Luzoch. | 9 ^h 47 | 6 ^h 22 | 12 ^h 43 | 7 ^h 28 | Caussade. | 8 ^h 18 | 11 ^h 19 | 5 ^h 24 | St-Cirg, halte. | 8 ^h 53 | 1 ^h 25 | 6 ^h 6 | St-Cirg, halte. | 9 ^h 3 | 1 ^h 36 | 6 ^h 31 |
| Fumel. | 8 ^h 13 | 2 ^h 35 | 7 ^h 39 | Paracat. | 9 ^h 57 | 4 ^h 30 | 10 ^h 17 | Paracat. | 9 ^h 57 | 6 ^h 22 | 12 ^h 43 | 7 ^h 28 | Borredon. | 8 ^h 33 | 11 ^h 30 | 5 ^h 35 | Calvignac, hal. | 9 ^h 4 | 1 ^h 43 | 6 ^h 26 | Conduché. | 9 ^h 11 | 1 ^h 45 | 6 ^h 38 |
| M-Libos. — A. | 8 ^h 13 | 2 ^h 35 | 7 ^h 39 | Luzoch. | 9 ^h 47 | 4 ^h 19 | 10 ^h 6 | Montauban. A. | 6 ^h 39 | 6 ^h 5 | 12 ^h 34 | 7 ^h 8 | Cajarc. | 9 ^h 17 | 1 ^h 59 | 6 ^h 36 | Saint-Géry. | 9 ^h 25 | 2 ^h 29 | 6 ^h 51 | Saint-Géry. | 9 ^h 25 | 2 ^h 12 | 6 ^h 51 |
| BORDEAUX. | 8 ^h 13 | 2 ^h 35 | 7 ^h 39 | Paracat. | 9 ^h 57 | 4 ^h 30 | 10 ^h 17 | BORDEAUX. | 10 ^h 40 | 6 ^h 5 | 12 ^h 34 | 7 ^h 8 | Montbrun, hal. | 9 ^h 33 | 2 ^h 23 | 6 ^h 51 | Vers. | 9 ^h 34 | 2 ^h 29 | 7 ^h 3 | Vers. | 9 ^h 34 | 2 ^h 29 | 7 ^h 3 |
| PARIS. — A. | 11 ^h 46 | 4 ^h 18 | 8 ^h 49 | Mercat. | 10 ^h 9 | 4 ^h 43 | 10 ^h 29 | TOULOUSE. A. | 8 ^h 25 | 3 ^h 55 | 9 ^h 41 | 6 ^h 43 | Calvignac, hal. | 9 ^h 44 | 2 ^h 36 | 7 ^h 1 | Arcambal. | 9 ^h 44 | 2 ^h 36 | 7 ^h 1 | Cabesut, halte. | 9 ^h 56 | 3 ^h 9 | 7 ^h 22 |
| | | | | CAHORS. — A. | 10 ^h 25 | 5 ^h 1 | 10 ^h 47 | | | | | | CAPDENAC. A. | 10 ^h 14 | 3 ^h 27 | 7 ^h 27 | | | | | CAHORS. — A. | 10 ^h 6 | 3 ^h 20 | 7 ^h 31 |

Cahors, le 31 Août.

LA DROITE RÉPUBLICAINE

La formation d'une droite républicaine dans le Parlement, fait, depuis quinze jours, le principal objet des commentaires de la presse. Les journaux intransigeants continuent à attaquer avec leurs violences accoutumées le programme de M. Raoul Duval et de ses amis dont la publication a été le point de départ de toutes les polémiques. Cette attitude n'a rien qui puisse surprendre.

Il est évident que si un certain nombre de membres de la droite s'unissaient aux républicains modérés pour former un grand parti de gouvernement et de résistance au radicalisme, l'extrême gauche qui exerce aujourd'hui une influence prépondérante serait réduite à la plus éclatante impuissance. Ce qui fait sa force, c'est le groupement absurde des partis en républicains et en monarchistes, tel qu'il existe dans la Chambre actuelle ; aussi n'est-il pas étonnant qu'elle cherche par tous les moyens à le conserver. Elle reconnaît aujourd'hui qu'en demandant, il y a trois mois, l'expulsion des princes, elle n'avait pas d'autre but que d'accentuer les divisions entre les divers éléments modérés du Parlement.

Cette division, si funeste aux intérêts conservateurs, qui sont les seuls dont le pays se préoccupe, peut-on espérer qu'elle cessera pendant la législature actuelle ? Nous croyons que les honorables membres de la droite qui essayent d'opérer avec leurs collègues de la gauche un rapprochement si

désirable, se bercent de quelques illusions.

Sans doute leur tentative a éveillé l'intérêt de tous les hommes de bon sens, et le pays est acquis à leurs idées. Ce que la France a voulu le 4 octobre, c'est protester contre le radicalisme.

En envoyant siéger 200 députés conservateurs à la Chambre, l'idée ne lui est certainement pas venue de rétablir la monarchie. On peut consulter les professions de foi des députés dont nous parlons : il n'y en a qu'un nombre infiniment restreint qui prononcent le mot d'empire ou de royauté.

Le suffrage universel a condamné la politique d'aventures à l'extérieur, de faiblesses, de gaspillages et de tracasseries anti-religieuses à l'intérieur. Le seul moyen d'y mettre un terme, personne ne l'ignore, ce serait de fonder dans la République, un véritable parti conservateur.

Mais de graves difficultés s'opposent à la formation d'une droite républicaine, du moins dans la Chambre actuelle. La plus sérieuse, c'est qu'on n'aperçoit personne pour prendre la tête du mouvement. Des évolutions semblables ne peuvent s'accomplir toutes seules dans une assemblée. Or, on ne voit pas trop quel est le chef de groupe parlementaire qui pourrait les préparer et les appuyer devant l'opinion. L'idée émise par MM Raoul Duval, Lepoutre et Deberly n'est pas assurément une idée nouvelle. M. Thiers avait songé à ramener à la République tous les conservateurs qui n'en étaient pas éloignés par des répugnances invincibles et des préjugés insurmontables. M.

Gambetta bien qu'embarrassé par ses alliances révolutionnaires et ses programmes radicaux, nourrissait au fond du cœur la même pensée.

Mais quel est, depuis la mort de ces deux hommes d'Etat, le membre du Parlement qui jouit de l'autorité et du prestige nécessaires pour entraîner à sa suite un nombre suffisant de députés venus de droite comme de gauche, appelés à former sous sa direction un nouveau parti de gouvernement ?

Toutefois, ces causes présentes de l'impuissance parlementaire finiront par disparaître un jour, nous en avons la ferme confiance. Nous ne voulons ni désespérer du salut de la République et du pays, ni décourager les hommes de courage qui, à droite et à gauche, s'efforcent de lutter contre les progrès du radicalisme. L'union, qu'il est si difficile de faire dans la Chambre, doit s'opérer dans le pays. Il faut que dans tous les départements les hommes de courage et de bon sens continuent leur œuvre de propagande, qu'ils s'efforcent de calmer et de faire disparaître les causes de divisions et de rivalités entre des hommes que rapprochent leurs idées et leurs intérêts.

La constitution dans le pays d'un parti conservateur républicain rendra facile l'union des modérés dans le Parlement et elle assurera aux élections prochaines le triomphe de la politique de lutte contre le radicalisme.

(Un républicain conservateur).

Une lettre de M. Jules Simon

Le Petit Stéphanois a reçu de M. Jules Simon la lettre suivante, datée de Trouville, le 24 août :

Monsieur,
« J'ai toujours pensé, et je pense plus que jamais, que notre pays est conservateur. Je crois qu'il ne peut vivre qu'à ce prix, et qu'il le comprend. Il a également peur de la Commune et d'une Révolution.

» Quand il se croit menacé de la Commune, il vote à droite, comme en octobre, quand il se croit menacé d'une révolution monarchique, il vote à gauche, comme il vient de le faire.

» S'il voyait un parti fermement résolu à le préserver de l'une et de l'autre, et capable d'y parvenir, il se rallierait à lui énergiquement. Il le fera tôt ou tard. Le rôle des honnêtes gens et des patriotes sincères, c'est de l'aider à le faire le plus tôt possible.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter que la République conservatrice, telle que je la conçois, est en même temps libérale. Elle ne peut être vraiment libérale qu'à la condition d'être conservatrice.

» Qu'on ne me la donne pas, cette République ! et je suis moins difficile que vous, — peut-être parce que je n'ai pas le temps d'attendre, — je la prendrai de n'importe quelle main.

» Vous voyez, Monsieur, que j'ai goûté vos articles, et que j'approuve votre conduite. Je ne vous reproche qu'une chose, c'est de mêler mon nom à tout cela.

» Je vous remercie, etc.
Jules SIMON.

Informations

Élections sénatoriales

HAUTE-GARONNE

MM. Féral, républicain. 515 voix (élu).
Lartel, réactionnaire. 396

LOIRE-INFÉRIEURE

Inscrits, 1,001. — Votants, 986.
MM. Guibourd, réactionnaire. 644 voix (élu).
Colombel, républicain 304

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

GAUDRU EST FORTEMENT SURPRIS

Le baron était trop fin pour ne pas s'apercevoir qu'on ne lui faisait bonne mine qu'à contre-cœur. Il continuait néanmoins à se présenter partout avec la même assurance et la même audace, mais il redoutait à chaque instant un éclat qui pouvait tout perdre.

Il était dans ces dispositions d'esprit, quand il fut prévenu officieusement d'avoir à quitter Paris prochainement. On n'avait pas besoin de lui...

Un moment décontenancé par cet ordre brusque de départ, il avait craint, nous l'avons vu, une disgrâce, mais il n'avait pas tardé à être rassuré complètement. Il partait simplement parce que son travail était terminé, parce que les temps étaient venus, comme on disait mystérieusement dans l'entourage du chancelier prussien.

Enfin, nous étions vers la fin de février. Cinq mois à peine nous séparaient encore de la déclaration de la guerre.

Le baron allait recueillir à Berlin le fruit des infamies qu'il avait commises.

IX

L'ENLÈVEMENT

Comme il l'avait dit à Gaudru, le baron arriva à la gare de Lyon à dix heures moins un quart. Le gros des bagages avait été expédié déjà. Il n'avait avec lui que des valises et des sacs de voyage. La baronne, très fatiguée par une soirée où elle avait assisté la veille, était plus pâle que d'habitude, — si c'est possible. Elle s'appuyait languissamment sur le bras de son mari et semblait ne pas se rendre compte de ce qui se passait autour d'elle. Son regard mélancolique errait sur ce Paris qu'elle ne reverrait peut-être plus et qui lui semblait devenir plus beau au fur et à mesure qu'elle s'approchait l'heure où elle allait s'en éloigner.

La jeune femme n'était pas dans la confiance des opérations de son mari et de Gaudru. Elle ignorait l'existence de l'héritage que les deux hommes convoitaient et les moyens qu'ils voulaient employer pour s'en rendre maîtres, aussi ne fut-elle pas peu stupéfaite de la scène à laquelle elle assista dans la salle d'attente de la gare.

Aussitôt après avoir pris son billet, le baron s'était dirigé vers la salle des premières. Elle était vide encore, mais, dans un coin sombre, on apercevait un groupe humain.

A l'entrée de M. de Gerbach un homme se détacha du groupe. C'était Gaudru. Il paraissait très joyeux et, désignant du doigt la banquette, sur laquelle on apercevait comme un amoncellement d'étoffes, il dit à l'oreille du baron :

— Nous la tenons... Elle est là... Elle dort.
Celui-ci sans montrer la moindre émotion, se tourna vers sa femme :
— Permettez-moi, dit-il, de vous présenter M.

Gaudru, mon banquier, que vous connaissez au moins de réputation.

Le banquier se fondit en salutations et en politesses.

— Gaudru, ajouta l'espion prussien, s'était chargé pour moi d'une mission délicate. J'avais à Paris un enfant, une jeune fille dont je n'avais pu retrouver la trace, la mère était morte et je craignais qu'elle ne fut dans la misère...

Je ne m'étais pas trompé...

Gaudru fit un signe approbatif.

— Je n'avais pas voulu vous parler de cela, continua le baron, avant de savoir si nous réussissions.

— Elle est là ? demanda M^{me} de Gerbach, avec une joie d'enfant à qui on apporte une poupée.

— Oui, madame la baronne, répondit Gaudru.

Emmelina s'était dirigée vers l'endroit où se trouvait le banquier. Elle souleva avec précaution un voile qui couvrait l'enfant endormie, et poussa un cri de surprise et d'admiration.

— Comme elle est jolie ! dit elle.

En effet Fleur-d'Oranger, qui dormait d'un sommeil paisible, dont les joues, légèrement rosées, avaient l'éclat et le brillant d'une pomme d'api ; dont les cheveux dans lesquels se jouait la lumière affaiblie d'un bec de gaz éloigné, entouraient le front d'un nimbe doré pâle, était vraiment ravissante... Bien que sa figure fut calme et paisible, son petit cœur se soulevait avec agitation, comme si elle avait été sous le coup d'une émotion ou d'une peur...

La baronne semblait enthousiasmée de sa beauté.

— Il y a longtemps quelle dort ? demanda-t-

CANTAL

MM. Devès, républicain. 306 voix (élu).
Baduel, républicain. 246

Convocation des Chambres. — D'après le *Soleil*, M. de Freycinet aurait décidé de convoquer les Chambres seulement vers le 25 octobre.

LA QUESTION BULGARE

Vienne, 28 août.

Le grand-duc Alexandre de Hesse, père du prince de Bulgarie, a, dit-on, sur les conseils de M. de Bismarck, fortement prié son fils de renoncer à remonter sur un trône où il lui sera impossible de se maintenir. Mais en lisant la dernière dépêche de son père, plus pressante encore que toutes les autres, le prince Alexandre de Battenberg se serait écrié :

« On me détruira si l'on peut ; on me fusillera, mais je ne résisterai pas à l'appel de mes soldats ».

La face nouvelle que prennent les choses en Bulgarie inquiète beaucoup les esprits.

Philippopoli, 29 août.

L'avant-garde du corps commandé par le colonel Noutkourof est entré à Sofia sans aucune résistance. Les troupes avec l'état-major entreront aujourd'hui. Le régiment de Stroume, qui a pris part au coup de main du 21, a été envoyé à Pennik.

* *

D'après une dépêche de Berlin, publiée par les *Débats*, ni l'Allemagne, ni l'Autriche ne dissuadèrent le prince Alexandre de retourner à Sofia.

On mande de Roustchouk : Le prince Alexandre est arrivé. Une réception triomphale lui a été faite.

Stambouloff lui a remis le pouvoir. Le prince visitera Sutovo, Tolnova, Philippopoli, avant de rentrer à Sofia.

* *

On confirme que les membres du gouvernement révolutionnaire ont été arrêtés. On a trouvé sur le major Graef et le capitaine Bendorip de fortes sommes d'argent.

Le bruit court, d'autre part, que l'argent du Trésor aurait disparu.

Le Centenaire de M. Chevreul.

Nous apprenons que d'accord avec le Comité d'organisation du centenaire de M. Chevreul, le prochain numéro du *Courrier Français* qui paraîtra la veille de la fête du centenaire de l'illustre savant, lui sera entièrement consacré. La partie artistique, gravures, dessins et encadrements est confiée à MM. Luc-Olivier Merson, A. Willelle, Henri Pille, Desportes, Uzès, etc. Le texte, poésie et prose, sera rédigé par l'élite de nos écrivains.

Ce numéro exceptionnel comme composition et exécution artistique sera le plus complet, le plus intéressant résumé de la vie et des travaux de M. Chevreul.

Cinq cents exemplaires soigneusement tirés sur beau papier Japon, seront offerts gracieusement par le Comité d'organisation, comme souvenir de la fête aux invités et souscripteurs qui assisteront au banquet du 31 août.

Le *Courrier Français* a ouvert dans ses bureaux, 14, rue Séguier, à Paris, une liste de souscription en l'honneur de M. Chevreul, liste dont tous les noms seront publiés dans ses colonnes quelque minime que soit la somme adressée.

D'ailleurs, ce matin encore, j'ignorais si Gaudru réussirait.

A ce moment, l'enfant, qui avait fait un mouvement, ouvrit la bouche et balbutia quelques mots.

— Est-ce qu'elle se réveillerait ? s'écria le banquier, effrayé.

Emmelina s'était approchée, l'oreille à la bouche de Fleur-d'Oranger.

— Elle parle, dit-elle... Elle appelle sa mère.

— C'est le nom qu'elle donnait à la femme qui l'a élevée, fit Gaudru.

— Elle a la voix toute effrayée, comme si elle était sous la menace d'un danger ou d'un malheur, reprit la baronne.

Le baron regarda Gaudru, une grande inquiétude peinte sur le visage. Si elle allait se réveiller, crier, appeler ?...

Le banquier ne semblait qu'à demi rassuré aussi. Il y avait encore dix minutes à attendre avant le départ du train. Dès que le convoi serait formé, ils monteraient dans le coupé qu'ils avaient retenu, et ils étaient sauvés ; le baron se chargeait du reste.

Pendant qu'Emmelina, qui s'était assise près de l'enfant, semblait surveiller son sommeil, car elle s'était rendormie, le baron interrogea Gaudru.

— Tout s'est bien passé ? demanda-t-il.

— A merveille... On m'avait prévenu que la marchande d'oranges stationnait avec sa petite voiture sur le boulevard Rochechouart, près du bal de l'Elysée-Montmartre. L'enfant était avec elle. Je fis arrêter près d'elle mon coupé et j'attendis le moment favorable. La nuit tombait... Il

Vivre sans manger

L'Italien Succi prétend avoir résolu un problème qui préoccupe beaucoup de pauvres diables : vivre sans manger. Il dit avoir trouvé une liqueur merveilleuse qui permet assure-t-il, de soutenir les jeûnes les plus longs. C'est aux nègres de Zanzibar qu'il en a arraché le secret.

La chose fit du bruit à Rome au commencement de l'année. Succi parlait de la liqueur avec une singulière persistance, si bien que la police crut avoir affaire à un fou, et qu'elle l'enferma dans une maison de santé. Les protestations de la presse l'en firent bientôt sortir et Succi, désireux de montrer qu'il n'est ni fou ni charlatan, fit une première expérience à Forbi, où il resta positivement quinze jours sans manger et sans boire autre chose qu'une carafe d'eau pure par jour et un verre d'eau purgative — bien entendu il avait commencé par absorber, le premier jour une certaine quantité de sa fameuse liqueur.

L'expérience vient de recommencer à Milan. Les milanais, qui sont sceptiques, font surveiller cet émule du docteur Tanner par une commission de 3 membres. Avant d'entrer en fonctions, le comité exigea de M. Succi la déclaration suivante :

« M. Succi se soumet à la vigilance continue du comité pour prouver qu'il soutiendra un jeûne rigoureux de trente jours, en commençant le 18 août, à minuit, pour finir le 17 septembre, à dix heures du matin. Durant ce temps, il ne fera usage que de substances non alimentaires, dans un but thérapeutique, soit l'eau purgative d'Hounyadi-Janos, une potion émétique et de l'eau de source. Les médicaments ne seront délivrés que sur une ordonnance d'un médecin du comité.

» Durant tout le temps de l'épreuve, M. Succi se soumettra à toutes les observations et expériences que les médecins jugeront utiles.

» Il est bien entendu qu'au commencement de l'expérience, M. Succi pourra faire usage de la liqueur qui est son secret, en ayant 60 grammes environ, et, durant l'expérience, d'une seconde composition, pesant aussi 60 grammes. Mais cela pour une fois, M. Succi autorise l'analyse chimique de cette dernière mixture. »

Le jeûne doit donc durer trente jours et dix heures ; M. Succi a accordé cette prolongation au comité, afin que le jeûne cesse de jour, en présence de tous les membres.

Il était entendu que deux membres du comité se succéderaient toutes les deux heures, sans jamais le perdre de vue, et que, tous les soirs à neuf heures, les médecins procèderaient à des observations minutieuses dont le bulletin sera communiqué à la presse.

Le 18 août, à minuit, M. Succi, s'est abandonné comme un homme qui a renoncé à sa liberté individuelle pour devenir la propriété du comité. Assis dans un fauteuil, il regardait en souriant les membres du comité, qui visitaient minutieusement tous les membres de la chambre. L'inspection terminée, M. Succi a sorti un flacon d'une petite valise déposée sur la table, et, en trois fois il a avalé son contenu ; il a sorti encore un paquet de tartrate émétique et un autre flacon plein d'une mixture qu'il devra prendre à la fin du jeûne. Celle-là, il consent de la laisser analyser. Quant à la liqueur qu'il vient de boire, d'une couleur orange, c'est le fameux secret.

Succi s'est étendu sur son lit, complètement nu, pour permettre aux médecins de prendre les observations. Ceux-ci ont estimé que l'épreuve terminée, M. Succi aura perdu 42 kilogrammes. A ce moment, il pesait 61 k. 300.

Les nouvelles que l'on a eues jusqu'à ce jour du

était près de six heures... Ce qu'il fallait éviter, c'est que la mère s'aperçût de quelque chose ou que des passants pussent la prévenir, lui prêter main-forte, dans le cas où elle appellerait ou crierait... Le sort sembla me favoriser... J'entendis la femme dire à la jeune fille de l'attendre... Elle allait chercher à dîner... Justement, à ce moment, c'était comme fait exprès... Il n'y avait presque personne sur le boulevard... On se trouvait dans un endroit assez éloigné des boutiques de marchands de vins, les seules qui s'éclairaient déjà... Les bees de gaz n'étaient pas encore allumés.

C'était l'heure enfin où Paris est le plus sombre, entre le moment où le jour s'éteint et où la lumière factice ne rayonne pas encore. Je descendis de mon coupé et j'allai droit à l'enfant.

— Ma petite, lui dis-je, tu es seule ?

— Oui, monsieur, mais maman va venir. Si monsieur désire quelque chose, je sais le prix des oranges.

— Alors, répondis-je, je n'ai pas besoin de ta mère...

Porte-moi une douzaine des plus belles que tu as dans ma voiture, qui est là.

— Bien, monsieur...

L'enfant se chargea les bras de fruits et entra dans le coupé pour les déposer sur la banquette.

Je fermais brusquement la portière, et le cocher, qui était prévenu, partit à fond de train. Personne n'a rien vu...

L'enfant voulut crier, mais je lui tamponnai la bouche avec mon mouchoir, imbibé de chloroforme, et elle ne tarda pas à s'endormir... Elle dort depuis ce moment, et elle ne se réveillera pas

docteur Succi sont excellentes ; la lucidité d'esprit est parfaite ; le visage a beaucoup pâli, le regard est très brillant, et l'haleine a une odeur forte *Sui generis*.

Le poids du corps a beaucoup diminué : on constatait il y a huit jours, qu'il avait perdu 2 kilogrammes. 900 grammes depuis le commencement des expériences. Mais on assure que les forces n'ont nullement diminué ; M. Succi peut se livrer à des exercices de gymnastique, et il fait des armes avec une canne plombée.

Les journées s'écoulaient à lire les journaux qu'il suit assidûment, et à recevoir de nombreuses visites.

Les dames sont partout curieuses. M. Succi toujours galant, plaisante fort spirituellement avec elles ; même il leur a promis de demander au comité un piano à leur intention.

L'affluence des visiteurs est telle que le comité, craignant pour la solidité du plancher, a prié la municipalité de le faire étayer. On a dû établir un prix d'entrée de 1 franc, et des abonnements de 15 francs, pour trente jours. Le montant sera versé à une œuvre de bienfaisance.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Itinéraires

Suivis à l'occasion des manœuvres par les états-majors et corps de troupes de la 33^e division :

4 septembre.

Général de division et état-major, à Castelsarrasin.

Général commandant la 65^e brigade et 9^e de ligne, à Lamagistère.

20^e de ligne, à Castelsarrasin.

Général commandant la 66^e brigade et 7^e de ligne, à Saint-Cyprien.

11^e de ligne, à Lafrançaise.

29^e bataillons de chasseurs et 10^e dragons, à Moissac.

5 et 6 septembre.

Général de division et état-major à Montesquieu.

Général commandant la 65^e brigade et 9^e de ligne à Castelsagrat.

20^e de ligne à Saint-Clair et Castelsagrat.

Général commandant la 66^e brigade à Saint-Nazaire.

7^e de ligne à Saint-Nazaire et Miramont.

11^e de ligne à Saint-Amans-de-Pellagat, Montbarla, Montagudet.

29^e bataillon de chasseurs à Montagudet.

40^e régiment de dragons à Saint-Paul-d'Espis, Peyronnet-Moulin Lafon.

7 septembre.

Général de division et état-major, à Lauzerte.

Général commandant la 65^e brigade, à Saint-Nazaire.

9^e de ligne, à Saint-Amans-de-Pellagat, Montbarla, Montagudet.

20^e de ligne, à Saint-Nazaire, Miramont.

Général commandant la 66^e brigade, 7^e de ligne, 11^e de ligne, 29^e bataillon de chasseurs à Lauzerte.

40^e régiment de dragons, à Montesquieu, Puycornet, Moulin-Lafon, Lauzerte.

8, 9, 10 septembre.

Général de division ; généraux commandant les

tout à fait, je crois, avant quelques heures... Monsieur le baron voit donc qu'il peut voyager sans crainte.

— En effet, répondit le Prussien... C'est très habilement fait...

— Le reste regarde maintenant monsieur le baron, dit Gaudru, et j'espère qu'il n'oubliera pas nos conventions.

— Vous pouvez compter sur moi, répliqua le mari d'Emmelina.

— J'ai préparé à tout hasard, fit le banquier, un petit papier.

Le baron fronça le sourcil.

— Qu'est-ce que cela ?

— C'est une reconnaissance des sommes avancées à monsieur le baron, puis un petit acte contenant nos arrangements. Il n'y a plus qu'à signer...

Gaudru avait sorti de sa poche une plume et une petite écriture.

— Et si je ne signais pas ? fit le baron, qui avait lu le papier préparé par Gaudru, et qui était assez perdidement rédigé pour perdre M. de Gerbach, dans le cas où il aurait voulu se soustraire à l'exécution des clauses du contrat verbal échangé entre lui et le banquier et que nos lecteurs connaissent.

— Si monsieur le baron ne signait pas ? répartit tranquillement le banquier, je rendrais l'enfant à sa mère, qui en serait bien heureuse. C'est une mère que je lui donnerais au lieu d'un père, voilà tout, acheva le coquin en ricanant.

Le baron prit la plume et parapha le papier. L'heure approchait. On entendait les wagons, poussés par les employés, passer avec un bruit

65^e et 66^e brigades ; 7^e, 9^e, 11^e et 20^e de ligne ; 29^e bataillon de chasseurs, à Montcuq.

10^e dragons, à Saint-Daunès.

11 septembre.

Toute la division au bivouac dans les environs de Saint-Cyprien.

12, 13, 14 septembre.

Général de division ; généraux commandant les 65^e et 66^e brigades ; 7^e, 9^e, 11^e et 20^e de ligne à Castelnau de Montratier et environs.

12 septembre.

Un bataillon du 7^e de ligne, un escadron, une batterie, 29^e bataillon de chasseurs à Pern.

13 septembre.

Un bataillon du 7^e de ligne, un escadron, une batterie, 29^e bataillon de chasseurs à Saint-Aureil et Thézels.

15-16 septembre

Toute la division à Lauzerte ; le 10^e dragons à Cazes-Mondenard.

17 septembre. — Dislocation.

Général de division à Molières.

Général commandant la 65^e brigade et 9^e de ligne à Valence-d'Agén.

20^e de ligne à Molières.

Général commandant la 66^e brigade et 7^e de ligne à Saint-Pantaléon et le Colombier.

11^e de ligne à Lafrançaise.

29^e bataillon de chasseurs et 10^e dragons à Moissac.

18 septembre.

Rentrée dans les garnisons.

Pendant les manœuvres. — Des instructions sont envoyées aux maires de toutes les communes où les troupes seront cantonnées pendant les manœuvres, au sujet des réquisitions de fournitures d'aliments.

Aux termes de ces instructions, les habitants peuvent être tenus, sauf le cas d'impossibilité absolue, de la préparation culinaire des aliments de la troupe.

Le taux de la demi-journée de nourriture (ou seul repas), est fixé à 90 centimes.

Les traiteurs ou maîtres d'hôtel, requis de nourrir les militaires, devront les servir de préférence à toutes personnes payantes, sous peine de voir consigner leur établissement à la troupe.

Banquet du 4 septembre à Cahors

Un banquet républicain, aura lieu à Cahors, le 4 septembre, sous le patronage de MM. :

Béral et de Verninac, sénateurs ;

Sirech, maire de Cahors ;

Paysant, préfet du Lot ;

Delport, Relhié et Talou, conseillers généraux ;

Valette, conseiller d'arrondissement, du canton Nord ;

Valette, conseiller d'arrondissement, du canton Sud ;

Costes et Mazières, adjoints au maire de Cahors.

La cotisation est de 5 francs.

La souscription sera close le 1^{er} septembre, au soir.

M. Edouard Barrié, conducteur des ponts et chaussées de 2^e classe, attaché dans le département du Lot, au service de la construction des

sonore sur les plaques tournantes. La locomotive hurlait, éclatant de vapeur contenue. Quelques voyageurs entraient dans la salle d'attente.

Le baron s'avança vers sa femme et la jeune fille. Fleur d'Oranger dormait toujours. Gaudru prit l'enfant sur ses bras.

— Je vais la porter dans le coupé, dit-il. Il entra sur le quai, suivi du baron et de la baronne. Le coupé était en place déjà. On y installa l'enfant. Il y avait autour des wagons la hâte du départ. Les voyageurs arrivaient essoufflés. Les employés allaient et venaient avec cet effarement des dernières minutes qui leur donne la fièvre. Des coups de sifflet répétés déchiraient l'air sous la toiture du verre. La cloche sonnait à toute volée. On allait partir.

Gaudru salua respectueusement la baronne, souhaita un bon voyage à son complice, qu'il devait revoir quelques mois après à Berlin, si les événements s'accomplissaient, puis il quitta le quai, pendant que les portières des voitures claquaient, poussées par la main brusque des employés...

Cinq minutes après, le train s'ébranlait avec des crachements de vapeur et de fumée, et emportait loin de Marinette l'enfant qu'elle aimait plus qu'elle-même.

DEUXIEME PARTIE

La folle de montmartre

1

L'ACCIDENT

Dix ans environ s'étaient écoulés. Les événements tragiques de 1870 avaient enlevé à Marinette tout espoir de retrouver sa fille, qui lui avait été volée, on s'en souvient, par un de nos ennemis.

(A suivre).

chemins de fer, est attaché au service ordinaire dans le département de T. rn-et-Garonne.

M. Lassaignes, sous-lieutenant de réserve au 7^e de ligne, est nommé en la même qualité au 131^e territorial.

Notre compatriote M. Lascombes, sous-préfet à Villeneuve-sur-Lot, est nommé sous-préfet à Monluçon.

Vailiac. — Un arbre de la Liberté qui était planté sur notre place publique, vient d'être nonlamment scié et renversé.

Une enquête a été ouverte pour rechercher l'auteur de cet acte coupable.

Mouvement de la population dans le Lot pendant l'année 1885

Le Journal officiel nous donne les chiffres suivants sur le mouvement de la population dans le Lot pendant l'année 1885 :

Il y a eu 2,185 mariages, 4 divorces; 2,800 naissances d'enfants du sexe masculin, 2,331 du sexe féminin; 98 garçons naturels 71 filles naturelles; 215 morts-nés, 2,972 décès du sexe masculin et 2,518 du sexe féminin.

Les décès ont dépassé les naissances de 190. L'augmentation de la population totale de toute la France est de 86,464.

Vignes américaines, pépinières départementales, greffage.

La distribution des primes accordées aux vignerons qui se sont fait remarquer, par leur habileté, lors du concours de greffage des vignes américaines, aura lieu à Cahors, dans les premiers jours de septembre prochain.

Un village entier brûlé. — Le village de Roomailhac (Corrèze), vient d'être la proie des flammes.

Le feu a pris à la toiture de la grange du sieur Léonard Lidovi. L'incendie s'est répandu avec une rapidité telle qu'en moins d'une demi-heure le village tout entier était la proie des flammes. Roomailhac est formé par deux parties bien distinctes : l'une agglomérée et composée de 42 bâtiments; l'autre comprend des bâtiments épars, situés sur un rayon de 100 mètres environ. Cette partie seule a été préservée.

Vingt-et-une familles sont sans asile, réduites à la plus grande misère.

Fumel. — Dimanche, le nommé Bayou, pêcheur au passage de Condat, commune de Fumel, a retiré du Lot le cadavre d'une femme. Ce cadavre a été reconnu pour être celui de la nommée Marie Augère, âgée de 35 ans, épouse de Paulin Dalbès, propriétaire au Pompidou, commune de Soturac.

Cette femme avait disparu de son domicile depuis le 24 août. Une enquête est ouverte sur les causes de cette mort.

VITICULTURE

De la reprise des greffes

Notre compatriote M. Alazard adresse au journal la Vigne américaine deux communications importantes sur les causes qui peuvent empêcher la reprise des greffes et des boutures.

Nos lecteurs liront avec intérêt les lettres de M. Alazard ainsi que la réponse du journal.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir vous soumettre — autant pour vous demander un renseignement que pour vous donner mon appréciation, — un fait relatif à l'une des causes d'insuccès du greffage des vignes américaines en 1886.

Je m'occupe depuis cinq ans dans ce département, de l'entreprise à forfait du greffage des vignes américaines, et je puis affirmer, qu'il ne m'était pas arrivé, d'avoir autant de greffons brûlés ou retardataires, que nous pouvons qualifier d'insuccès à l'heure qu'il est.

Evidemment, la cause principale de cette inertie est due, en grande partie, aux temps de pluie presque continus, accompagnés de transitions brusques et très fréquentes de température printanière, qui, ayant fort refroidi le sol, a provoqué chez tous les végétaux en général et chez la vigne greffée en particulier, un retrait permanent de la sève des racines, et un arrêt forcé de la végétation.

Ce qui semble confirmer cette dernière assertion est, à notre avis, la proportion la moins considérable pour cent de greffons, qui ayant bourgeonné immédiatement après la pose sur les porte-greffes, se sont desséchés tout à coup, dès les premiers jours de soleil que nous n'avons eus ici, que dans les derniers jours de juin; c'est-à-dire de un mois et demi à trois semaines après l'époque du greffage.

Mais, M. le Directeur, que dire de ces autres greffons — et ils sont relativement nombreux

parmi les greffes de l'année — qui sont dans un état parfait de verdure, très souvent passablement soudés avec le porte-greffes, et qui n'ont point donné signe de vie depuis la pose. Nous avons également voulu étudier leur état de langueur, et nous avons constaté que leurs boutons sont complètement décomposés.

Ces greffons ne seraient-ils pas des fragments de sarments de souches trop sérieusement frappés, l'année dernière par le Mildew? Physiologiquement, la feuille, dans les végétaux ligneux, accompagnant un œil est considérée comme son organe protecteur et nourricier, exerçant son action absorbante sur la sève des racines. Partant de ce principe, il pourrait donc se faire, que ce soit-là, en partie, la cause de beaucoup de non-reprises des greffes de l'année 1886; et par suite, une précaution de plus à prendre à l'avenir, dans le choix des sarments greffons sur des ceps non mildioués.

Plus nous avançons en saison d'été, et plus il me semble que cette infirmité des greffons devient plus apparente. Quand je dis greffons, je devrais dire sarments, car nous avons fait les mêmes remarques dans les plantations faites en boutures françaises, longues de 50 cent. en moyenne. — A quelque distance de Montauban, nous avons un propriétaire de nos clients, qui a planté concurremment des boutures françaises provenant de ses vignes fortement atteintes par le Mildew de l'an passé, et immédiatement à côté, des boutures de Petit-Bouschet issues d'une vigne indemne de cette maladie. Ces dernières ont réussi à la reprise de la proportion de 80 à 85 p. 0/0, tandis que les premières n'offrent en ce moment plus 20 à 30 p. 0/0 de réussite. Le même fait s'est produit dans nos pépinières.

Il est constant, au moins pour nous, que les greffes que nous avons faites sur pieds français en plants américains, en vue de la production du bois, nous donneront, je l'espère, au-delà de 75 p. 0/0. Or, les espèces desquelles nous nous sommes le plus servi en pareil cas, comme greffons, sont : Yorks, Ropestrus, Jacquez, Herbemont, Othello, Solonis et Violla. Il est notoire que ces vignes sont pour la plupart réfractaires au mildew, et il semble donc une fois de plus que ce soit à cette autre fatale maladie de la vigne française que l'on doit attribuer le plus grand nombre d'insuccès des greffages et des plantations de 1886.

ALAZARD.
Professeur d'agriculture.

Réponse à M. Alazard.

Deux causes principales nous semblent noire à la bonne reprise des greffes en pépinière ou en place, comme aussi à la reprise des boutures. Nous pensons, comme M. Alazard, que les boutures provenant des vignes mildiouées donneront toujours de moins bons résultats que celles récoltées sur des pieds de vigne ayant conservé toutes leurs feuilles; il arrivera même, lorsque les premières seront incomplètement aoûtées, qu'elles donneront un insuccès complet. Aussi dans les régions où le mildiou a sévi rigoureusement, on est très préoccupé de savoir où l'on pourra se procurer de bonnes boutures et de bons greffons pour les plantations du printemps prochain.

Mais à côté de cette cause d'insuccès, il en est une autre plus fréquente, croyons-nous, ce sont les refroidissements subits, ou les pluies froides qui surviennent au printemps quelque temps après les plantations de greffes, surtout dans les terrains frais qui gardent l'eau. Voici, d'après nos remarques, ce qui se produit :

Le greffon qui se trouve à niveau du sol et qui subit la chaleur extérieure, commence à développer son bourgeon supérieur dès que quelques jours de chaleur se sont faits sentir, mais comme la base du porte-grefse se trouve à dix, à quinze ou vingt centimètres, et qu'à cette profondeur la température est trop basse pour qu'il puisse former son bourgeon, ses racines, et transmettre au greffon les matériaux nécessaires à son développement, ce dernier se dessèche très souvent, ou s'il reste encore frais, n'a plus que des yeux supplémentaires plus ou moins atrophiés, qui se développent difficilement.

Variétés

ÉTUDE géologique et minéralogique de la commune de Bio, par M. Balagayrie, instituteur laïque.

ÉTUDE DES COTEAUX (Suite).

Tous ces coteaux ont, à peu de chose près, une même forme. Leurs contours arrondis attestent le roulement des eaux, et l'uniformité de leur altitude donne à penser qu'ils ont une même origine et que la vallée qui les sépare a été formée à la suite d'un cataclysme quelconque. Là, comme partout,

les gorges, et les vallées, formaient sans doute les lits des vastes courants qui sillonnaient autrefois la surface du globe.

Vers le bas du coteau de Pierre-Courbe, le sol change encore d'aspect.

C'est tout simplement une argile noirâtre formant en plusieurs endroits des couches de plus de dix mètres. Les couches supérieures renferment du calcaire imprégné d'oxyde de fer, ce qui lui donne une couleur rougeâtre. Une partie de cette assise de calcaire est inclinée vers le Sud-Ouest, et l'autre vers le Sud-Est. Le terrain glisse continuellement sur la pente Sud-Ouest : Nous en avons indiqué les causes dans notre monographie; il reste au contraire immobile sur la pente sud qui va se perdre dans le Causse du Quercy.

La disposition des couches de terrain de l'extrémité du plateau est à peu près identique à celle des couches du coteau du mas d'Orliac, mais la nature du terrain est loin d'être la même sur tout le coteau. Sans avoir vu le Causse, on devine déjà qu'il est tout près. La Silice a fait irruption partout. Chaque espace plus ou moins étendu a ici un caractère franché. Sur un point la terre est toute argileuse, sur l'autre, toute calcaire. La partie argileuse comprend quelques prairies de bonne qualité; la partie calcaire, quelques friches et quelques champs de peu de valeur.

L'altitude du coteau est la même que celle de ceux que nous avons déjà indiqués. La forme en varie cependant sur les flancs. Tandis qu'à Cancialbe, au mas d'Orliac, au mas Delpech, le terrain s'abaisse graduellement depuis la cime du coteau jusqu'à la base; à Pierre-Courbe, il est très accidenté : il s'abaisse, se relève, s'abaisse encore, continuant cette diversité de niveau jusqu'aux abords du bourg.

Nous venons de dire que sur la cime du coteau la disposition des couches de terrain est la même que celle des autres coteaux. Seulement ces couches y occupent une très faible étendue. Elles ont néanmoins l'avantage d'être fort apparentes jusqu'à une grande profondeur, surtout depuis qu'on y a ouvert une tranchée pour la construction d'un chemin. Cette circonstance nous a permis de classer certains terrains que nous avions seulement indiqués d'après les données de la géologie. Enumérer ceux-ci avec les principaux fossiles correspondants et caractéristiques, ce sera énumérer tous ceux des autres coteaux, ayant la même disposition de couches.

1^o Couches inférieures ou terrain liasique : gryphées, ostrea cymbium, bélemnites.

Les gryphées y sont très abondantes. Elles forment à elles seules des conglomérats d'un volume assez considérable.

2^o Couches moyennes ou terrain oolithique : Grandes bélemnites et terebratula digona.

Des bancs entiers de roches sont le produit d'une agglomération de ces fossiles retenus par un ciment argileux.

3^o Couches supérieures divisées en deux assises : Celle du terrain oxfordien où se trouvent l'ammonite cordatus et l'ostrea dilatata; celle du terrain wealdien où se voient l'ammonites gigas et la trigonia pelati.

Les autres assises des couches moyennes et des couches supérieures sont difficiles à étudier à Bio, mais elles sont très apparentes à Ussel, dans le canton de St-Germain (Lot) où se trouvent en grande abondance l'ostrea acuminata et l'ostrea virgula.

ÉTUDE DU CAUSSE

Le Causse qui se trouve dans la commune de Bio, fait partie de ce vaste plateau de calcaire secondaire, désigné sous le nom de Causse du Quercy.

Il offre peu de prises à la description. Presque partout règne la stérilité. Quelques minces couches de terre argilo-siliceuses couvrent cependant, dans beaucoup d'endroits d'assez grands espaces où végètent des chênes et des génévriers.

Là où le cultivateur sème du blé, ce blé pousse mal ou même dépérit complètement si le printemps n'est pas pluvieux.

On y trouve du calcaire lacustre, de la pierre meulière, à nombreuses cavités cellulaires, et surtout de la silice.

Comme dans toute l'étendue du pays compris entre Labastide et Gramat, on y voit beaucoup d'enfoncements de terrain, sortes de réservoirs circulaires de toutes les dimensions. A l'époque oligocène (terrains tertiaires), c'étaient, dit-on, des lacs que visitaient souvent les mammifères et les oiseaux aquatiques. Un de ces grands cloups se trouve dans les champs de Terrou, sur les limites de la commune de Bio.

On peut appliquer à la partie du Causse comprise dans la commune de Bio, la description que faisait M. Delpon pour le sol calcaire de tout le département du Lot.

« On parcourt plusieurs lieues carrées sans rencontrer un seul cours d'eau, une seule source. Les deux tiers de la surface du sol sont couverts de rochers, qui prennent toutes les formes, se courbent et se relèvent en festons, ou s'alignent comme les fondations d'un édifice, ou paraissent confusément jetés comme des restes de pilastres, ou réduits en fragments anguleux, cachent la terre sous leurs nombreux débris. Sur leur surface d'un gris bleuâtre se montrent des touffes de mousse verte ou jaunâtre des expansions de lichens de toute couleur, des orbes de byssus blancs, jaunes ou rouges. Les intervalles qui séparent ces rochers sont occupés par des chênes, des érables, des cornouillers à fruits rouges,

des noisetiers, des églantiers, des spirées crénelées, des mahaleb, des bouillons cotonneux des pieds de griffon, végétaux dont la réunion semble former les attributs du sol calcaire, de longues et épaisses murailles sur lesquelles le temps a laissé son empreinte, entourent les divers héritages, et ajoutent encore à l'aspect aride et aride que présente cette vaste étendue du département. » (Statistique du département du Lot, par M. Delpon, pages 11 et 12, tome 1^{er}.)

Il ne faudrait pas cependant conclure de cette description de M. Delpon, que la partie du Causse dans la commune de Bio est complètement défavorable à la culture.

Les villages de Martel et du Theil ont au contraire de bonnes terres. Le Theil surtout est pour ainsi dire un cloup immense qui aurait ses agréments et mêmes ses avantages si l'eau y était un peu plus abondante. Il y a assez de bois et de prairies et surtout beaucoup d'arbres fruitiers, principalement des noyers.

Lorsque le sol est trop sec, et qu'il est impossible d'y établir une prairie naturelle, on le transforme en une prairie artificielle. De la sorte on est toujours assuré d'obtenir une certaine quantité de fourrage, qui, suivant la nature de l'herbe, a souvent plus de valeur que celui des prairies naturelles.

(A suivre).

(Extrait du Bulletin de la Société des Études).

Amusant et utile est l'Almanach des Pilules Suisses pour 1887, que les Pharmaciens donnent gratuitement en ce moment; demandez-le de suite.



PÉRONOSPORA OU MILDEW
L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

M. FOURNIÉ-LAFAGE, épicier, boulevard Gambetta, 46, à Cahors, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Vignerons de la région, que M. le Directeur des Contributions indirectes lui a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence il livrera (avec la réduction des droits), aux propriétaires et aux vignerons qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions indirectes.

A VENDRE

Belle propriété de grand rapport, 100 hectares.
S'adresser à M^r Fournié, notaire à Cahors.

BOURSE. — Cours au 31 août.

| | |
|----------------------------------|--------|
| 3 0/0..... | 82 60 |
| 3 0/0 amortissable (ancien)..... | 82 05 |
| 3 0/0 id. 1884..... | 84 70 |
| 4 1/2 0/0 ancien..... | 107 90 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | 109 10 |

Dernier cours du 30 août.

| | |
|--|----------|
| Actions Orléans..... | 1,315 25 |
| Actions Lyon..... | 1,203 00 |
| Obligations Orléans 3 0/0..... | 390 25 |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 323 50 |
| Obligations Lombardes (jouissance.....) | 328 50 |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 338 75 |

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

GRAND ENTREPOT

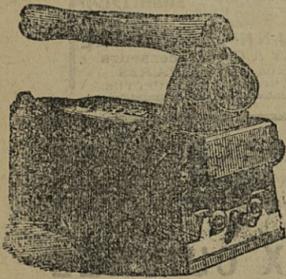
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Miras, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Eprouves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.
Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LÉUCODON B Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout: 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

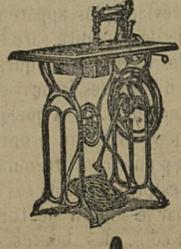
Le propriétaire-gérant, Layou.

Une invention de portée éminente protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

Machine à coudre rotative à deux bobines

de
Junker & Ruh

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.



La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double piqûre d'une beauté parfaite et est d'une indestructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lestée et le manèment si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: **Charles Desprats, Anc^{ne} Maison**
Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

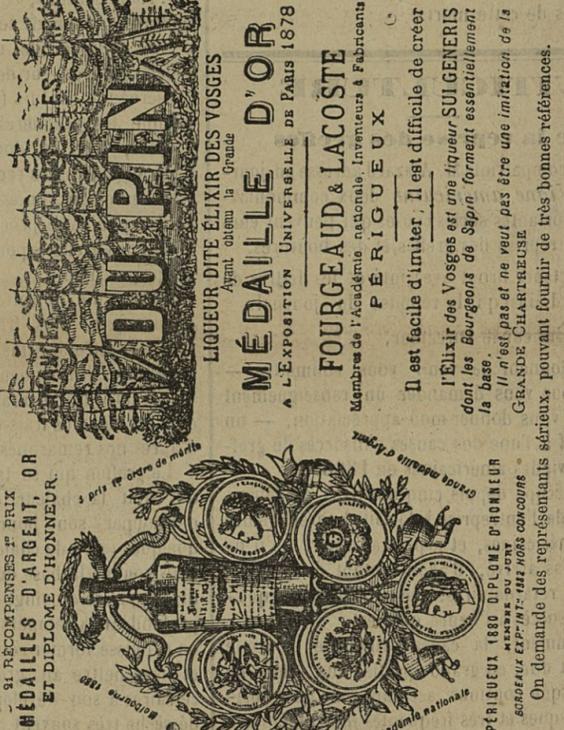
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sagny forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la Grande CHAMPAGNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES